

La préfète de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

ATTESTE

Que la SAS MAILLER EXCIDEUIL (siège social 30, Avenue Jean Rabaud – 24160 Excideuil) représentée par Monsieur Franck MAILLER, président, est habilitée pour l'établissement secondaire situé 32, rue d'Aquitaine à Savignac Lédrier (24270) pour exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- le transport de corps avant et après mise en bière,
- l'organisation des obsèques,
- les soins de conservation (cette activité est effectuée en sous-traitance par l'établissement ETS BOUKHALO sis Le Cayrifour à Excideuil (24160) – Habilitation n° 20-24-0112),
- la fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,
- la gestion et l'utilisation des chambres funéraires,
- la fourniture de corbillards et des voitures de deuil,
- la fourniture de personnels et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

Le numéro de l'habilitation est 25-24-0165.

La présente attestation est valable pour une durée de cinq ans.

Périgueux, le **07 NOV. 2025**

La préfète,


Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général

Bertrand DUCROS